

L'an deux mille vingt-trois,  
Le jeudi 19 janvier à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 12/01/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), David JARRY, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU.

Mr Dominique BAUDOUIN a été élu secrétaire de séance

**N° 2023-005 Location ancienne salle de danse à la Protectrice**

Monsieur le Maire indique avoir été sollicité par la Protectrice afin de louer un local 6 mois l'année pour la somme de 150 € pour les 6 mois.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'**ACCEPTER** la location de l'ancienne salle de danse à la Protectrice pour un loyer de 150 € pour 6 mois.
  
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 23 janvier 2023

Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU

